

« ... Le dimanche 10 mai 1846, deux particuliers du Val de Ruz, les nommés Tripet – surnommé Noé – et F... passaient la soirée à l'auberge de la Balance; ils en sortirent à 10 h du soir, n'ayant bu outre mesure ni l'un ni l'autre. Tripet avait dit pendant la soirée: « Vous ne me reverrez plus, je veux aller en enfer. » En sortant, il proposa à F... d'aller jeter une pierre dans le gouffre en lui disant: « Viens, nous voulons aller voir l'enfer. »

» Parvenu à l'entrée de la grotte, Tripet se procura une grosse pierre, et tous deux, avant d'entrer, déposèrent leurs chapeaux. Ils roulèrent la pierre, qui, suivant l'inclinaison de la grotte, s'arrêta au bord du gouffre. Alors, Tripet sortit de sa poche une pierre à fusil, se mit à descendre, en faisant jaillir des étincelles; comme s'il avait l'intention de retrouver la pierre lancée, lorsque tout à coup, son camarade entendit le son cavernieux d'une masse tombant dans le précipice; il appelle Tripet, mais ne recevant d'autre réponse que le bruit de son corps roulant et bondissant dans l'excavation, il fut saisi de frayeur et se hâta de sortir de la caverne pour aller faire son rapport à l'autorité.

» Dès le lendemain, une délégation de justice fut envoyée sur les lieux, elle constata le fait, reconnut qu'il n'y avait aucune trace de lutte et retrouva le chapeau de la victime. Elle fit descendre dans la caverne un ouvrier maréchal nommé Sandoz. Soutenu par des cordes, cet ouvrier, homme courageux, arriva sous la voûte naturelle dont nous venons de parler, y trouva deux puits qui la traversent et descendit dans l'un d'eux, mais bientôt, il reconnut que les deux ouvertures ou puits se réunissaient en un vide immense et ce que l'on avait pu prendre pour un plateau ou terrain solide, n'était qu'une simple voûte d'environ 10 pieds d'épaisseur, suspendue sur un abîme insondable.

» Là-dessus, l'autorité dut renoncer, quoique à regret, à faire d'ultérieures démarches pour trouver le corps du malheureux Tripet. Mais la compagnie n° 3 des pompiers du Locle, ou plutôt les douze hommes formant la section des sapeurs-pompiers de cette compagnie, informés de cet événement, résolurent d'essayer de découvrir le lieu où s'était arrêté le cadavre et se rendirent à Pertuis le dimanche suivant. Arrivés dans la grotte, et parvenus jusqu'à la petite plate-forme mentionnée plus haut, et qui sépare la première allée ou descente de la deuxième, le capitaine Perret fit descendre deux hommes jusqu'aux deux ouvertures pour mesurer la profondeur de l'abîme. La sonde ayant donné jusque-là une hauteur verticale de 310 pieds et la distance depuis l'entrée de la grotte jusqu'à ces mêmes ouvertures étant de 63 pieds, on fut convaincu qu'avec la corde de 400 pieds de longueur que l'on avait apportée, on pouvait tenter la descente. Un tronc d'arbre placé quelques jours auparavant en avant de la plate-forme à 5 pieds au-dessus à peu près, servit à attacher une des

poulies correspondant à une seconde fixée à un autre tronc à 3 ou 4 pieds plus haut. Les troncs furent assujettis bien adroitement par les sergents Ingold et Aeschlimann, opération qui fut jugée la plus difficile et la plus périlleuse de toutes.

» Le sergent Aeschlimann voulut faire le premier l'épreuve de l'appareil pour en constater la solidité. Il se fit descendre à une certaine profondeur et remonter, apportant avec lui la certitude que le travail que l'on venait de terminer remplissait toutes les conditions de sécurité. Vint alors le moment de décider lequel d'entre les sapeurs-pompiers finirait l'exploration, faveur que tous ambitionnaient. Le capitaine Perret ayant nommé M. von Buren, il s'élança sans crainte, assis sur une planche adaptée à la corde par un trou qu'on avait percé en son milieu et fut descendu sans incident. Arrivé au fond, il se trouva sur un plan légèrement incliné, couvert de gravier, de sable, de pierres, dans une vaste cavité dont les parois offrent l'apparence des murailles blanches d'une chambre et de laquelle part une galerie qui s'étend au loin dans la montagne. Contre l'opinion accréditée dans les environs, il n'y avait aucune trace d'eau, ni courante, ni stagnante. Quant au cadavre du malheureux Tripet, triste et principal objet d'une descente aussi périlleuse, il s'était arrêté sur une pièce de bois à 15 pieds environ au-dessus du fond du gouffre. La partie postérieure du crâne était brisée et la tête si bizarrement retournée (sans doute sous l'effet d'une lésion dans la nuque) que, bien qu'étendu sur le ventre, le cadavre présentait la face en haut. Sans perdre de temps, l'intrépide von Buren ayant attaché le cadavre sous la planche qui lui servait de siège donna le signal et la corde roulant sur des poulies, le hisse au lieu d'où il était parti. Il n'était plus qu'à une vingtaine de pieds, lorsque son flambeau s'éteignit et le laissa dans une obscurité profonde, suspendu sur un abîme de 300 pieds, seul avec un froid cadavre. Enfin, il arriva sans incident sur la voûte qui recouvre l'orifice de l'abîme; deux camarades l'attendaient et l'aidèrent à remonter le cadavre au moyen d'une petite échelle. Les sapeurs-pompiers se remirent en route, rendant grâce à Dieu d'avoir pu terminer sans malheur leur aventureuse expédition. Le travail dans la grotte, commencé à 11 h 20, avait duré trois heures... »

(Messager boiteux de 1846)

Charles Ducommun, l'un des explorateurs de Pertuis dont il sera question plus loin, rapporte pour sa part un autre épisode, tragi-comique, celui-là, de la petite histoire de Pertuis:

« Un petit colporteur avait été vu pour la dernière fois en mai ou juin 1878 au café de la Balance (Derrière Pertuis). Le tenancier Monnier ayant eu une chicane avec son domestique, celui-ci pour se venger de son maître, l'accusa d'avoir jeté le colporteur dans la baume.